

HAAZINOU 5773



n°186

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

La paracha de Haazinou (Écoutez) a pour thème principal le cantique de 70 lignes que Moché adressa au peuple juif le dernier jour de sa vie.

Prenant à témoin le ciel et la terre, il exhorte le peuple de «Se souvenir des temps anciens», comme il est dit : «Interroge ton père et il te racontera, tes Sages et ils te diront», et leur explique comment D.ieu «Les a trouvés dans le désert », en a fait un peuple, les a choisis pour Lui, et leur a donné une terre magnifique.

Le cantique met aussi en garde contre la chute spirituelle, résultat du fait que le peuple «S'est engraisé, et s'est révolté et a abandonné le D.ieu qui l'a fait». Alors, Moché décrit les calamités qui pourraient s'ensuivre, mais que finalement, la rédemption viendra. D.ieu vengera le sang du peuple juif qui a été versé et réconciliera le peuple avec sa terre.

La sidra se conclut avec l'instruction donnée par D.ieu à Moché de monter sur le mont Névo d'où il pourra seulement contempler toute la Terre Promise avant de quitter ce monde.



Feuillet dédié pour la réussite matérielle et spirituelle de Vanessa GUITTA



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Comment ne pas accomplir Sa volonté ?

Dévarim (32; 1) : « Écoutez, cieus, je vais parler; et que la terre entende les paroles de ma bouche. »

Au sujet du verset « Écoutez, cieus, je vais parler », nos Sages précisent dans le Midrach (Devarim 30; 6) que D.ieu a ordonné à Moché de dire aux bné Israël : « Regardez si les cieus que J'ai créés pour vous servir ont changé de conduite, ou si le soleil a décidé de ne plus se lever à l'est pour éclairer le monde entier. Non seulement ce n'est pas le cas, mais il est de surcroît heureux d'accomplir Ma volonté, comme il est dit (Psaumes 19, 6) : « Celui-ci, pareil au jeune époux sortant de sa chambre nuptiale ».

« Que la terre entende les paroles de ma bouche » : Observez si la terre que J'ai créée pour être à votre service a changé sa façon d'être : y avez-vous planté des graines qu'elle n'ait pas fait pousser ? A-t-elle produit de l'orge lorsque vous y avez semé du blé ? Une vache a-t-elle un jour refusé de battre le blé et de labourer, ou alors un âne a-t-il refusé de porter le joug et d'avancer ? Si eux qui n'ont rien à gagner ni à perdre, qui ne sont ni récompensés pour leurs bonnes actions ni punis pour leur désobéissance, et qui n'ont pas à se soucier d'une descendance ne changent pas leur conduite, a fortiori vous qui êtes récompensés ou punis selon vos actes et qui vous préoccupez de vos enfants, combien devez-vous faire attention à ne pas dévier de votre route ! »

Nous devons donc établir un raisonnement a fortiori : bien que les éléments de la nature n'aient pas de conscience, ils accomplissent avec joie la volonté du Créateur et Lui chantent des louanges. La montagne a même tremblé lorsque la présence divine y est descendue. A plus forte raison, nous, dont l'âme est une parcelle divine, combien devons-nous Le craindre !

PARACHA : HAAZINOU



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 20h04 • Sortie : 21h08

Villes dans le monde

Lyon	19h51 • 20h52	Nice	19h39 • 20h39	Los Angeles	18h53 • 19h47
Marseille	19h46 • 20h46	Jerusalem	18h17 • 19h32	New-York	19h01 • 19h59
Strasbourg	19h42 • 20h46	Tel-Aviv	18h37 • 19h34	Londres	19h17 • 20h24
Toulouse	20h02 • 21h02	Bruxelles	19h58 • 21h05	Casablanca	19h31 • 20h25



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

'Hafets 'Haïm : « n'écoute pas, mais ne dérange pas... »
Dévarim (32; 1) : « Ecoutez, Cieux, et je parlerai, et que la terre écoute »

Un jour, le gaon et tsadik auteur de 'Hafets 'Haïm se trouvait à Varsovie, et les membres de la direction d'une yéchiva lui demandèrent de venir à la yéchiva pour donner un cours aux élèves sur l'assiduité dans l'étude de la Torah. Il accepta.

Alors, tous les élèves se rassemblèrent des sept classes de la yéchiva vers la grande salle. Quand il commença à parler, il entendit quelques élèves qui dérangeaient parce qu'ils ne savaient pas rester assis tranquillement pour écouter les paroles du Gaon, et ils empêchaient aussi les autres d'écouter. Notre maître s'adressa à eux plusieurs fois pour qu'ils ne dérangent pas et restent assis tranquillement. Quand il vit qu'ils n'obéissaient pas, il se tourna vers eux et dit : Il est écrit « Allez, fils, écoutez-moi, je vous enseignerai la crainte de Hachem. »

Apparemment, il aurait fallu dire « Venez, fils, écoutez-moi. » Car s'ils s'en vont, comment pourront-ils écouter ? Ce verset vous concerne, à ceux qui ne veulent pas écouter et qui de plus dérangent les autres, il est dit « allez, fils », partez d'ici, et alors, ceux qui restent, « écoutez-moi », ils pourront écouter parce que rien ne les en empêchera plus. Alors, ils se turent et restèrent assis tranquillement.



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav David YOSSEF



AU “HASARD” ...

Roch Hachana : multiplions les actes de générosité

Rabbi Eliahou Lopian racontait comment le Saba de Novardok était rentré un certain jour d'Elloul et avait prononcé un brûlant cours de moussar en affirmant entre autres que « nous n'avons aucun moyen d'échapper au jugement », etc. Il avait suscité chez tout le monde des pleurs ardents. A la fin, il avait terminé en disant qu'il existait une façon de s'en sortir : « travailler en faveur de la communauté, afin que beaucoup de gens aient besoin de nous, car quand on a besoin d'un voleur on coupe la corde qui allait le pendre et on le fait descendre de la potence. »

Quelqu'un dont la communauté a besoin n'est pas égoïste, et ne vit pas uniquement pour lui-même. Ses mitsvot, ce sont la générosité et la patience, l'amour du prochain, sa crainte de Dieu est pure et la Torah qu'il a apprise procède d'un véritable travail. « Celui dont beaucoup de gens ont besoin » n'est pas forcément quelqu'un qui oeuvre en faveur de la communauté, mais quelqu'un qui partage les difficultés des autres et celles de la communauté. Quand il devient véritablement une personnalité publique, alors même si selon la stricte justice il mériterait un châtement, au Ciel on devra prendre en considération la peine que cela causerait à ses amis et ses proches.

Adoptons cette solution, préoccupons-nous d'avoir beaucoup d'amis et de proches, multiplions les actes de générosité et les bonnes actions, et ainsi nous mériterons de faire partie de la communauté et d'échapper au châtement.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Son plus long Yom Kippour

En Union Soviétique, dès l'âge de quatorze ans, les filles étaient obligées de travailler pour le Parti Communiste. La jeune Sarah Raizes fut ainsi affectée à une usine de verre : là elle apprit à mélanger le sable avec divers composants puis à placer les plaques de verre dans de larges récipients portés à une très haute température dans un four qui était plutôt une fournaise.

Elle devait se présenter au travail tous les jours, sans exception : ceci était vérifié grâce à un registre dans lequel chacun devait pointer. Malheur à celui qui manquait sans une excuse valable ! Sarah ne travaillait pas le Chabbat et fut vite repérée par les responsables du Parti et on lui fit subir toutes sortes de vexations sous prétexte qu'elle n'était qu'un parasite. On la traîna devant des comités pour répondre à de véritables interrogatoires et tenter de lui faire signer des documents accusant les autres : ceux qui avaient osé la convaincre de ne pas travailler Chabbat.

Mais Sarah affirmait fermement qu'elle n'était pas victime d'un lavage de cerveau et que d'aucune manière, on ne parviendrait à la faire changer d'avis. Une fois, le commissaire chargé de la faire avouer devint si frustré et furieux qu'il lui lança à la figure le premier objet qui lui tomba sous la main : un lourd support en marbre posé sur son bureau. Il avait bien visé et Sarah porta toute sa vie une longue balafre sur son front...

A l'approche de Yom Kippour, Sarah ne savait plus que faire pour respecter le jour le plus saint de l'année. Nombre de Juifs qui avaient tenté de ne pas travailler ce jour-là avaient été sévèrement et cruellement punis.

Les heures passaient ; désespérée, Sarah décida de se rendre à l'infirmerie et de prétendre qu'elle était malade. Mais en vain.

Les médecins découvrirent bien vite sa véritable intention et, furieux, menacèrent de l'envoyer pour vingt-cinq ans en Sibérie pour ses «bêtises». «Ceux qui refusent de travailler ne sont que des parasites

et doivent être forcés d'apporter leur contribution à la patrie» déclarèrent-ils. Elle retourna, le cœur brisé, à son atelier de verre. Comment pourrait-elle échapper à cette épreuve ? Il devait bien exister une solution ! Dieu devait l'aider, d'une manière ou d'une autre.

C'est alors qu'elle s'aperçut que la manche de son tablier était imbibée de sang. Perdue dans ses pensées, elle ne s'était même pas aperçue qu'elle avait heurté un tesson de bouteille et que le sang gicla de toute la longueur de son bras. Quel bonheur !

Sans même réaliser sa souffrance physique bien réelle, elle ne vit dans cette blessure impressionnante que le prétexte qu'elle recherchait désespérément. Elle retourna à l'infirmerie, en dissimulant autant que possible sa joie. Les médecins qui l'avaient examinée juste auparavant n'étaient plus là et on lui affecta une femme médecin qui s'occupa d'elle avec dévouement. Elle parvint après bien des efforts à arrêter l'hémorragie et à suturer la plaie qu'elle recouvrit d'un bandage.

Cette femme chaleureuse et maternelle chercha à atténuer la douleur de sa patiente. Elle lui proposa des médicaments analgésiques mais Sarah refusa. Elle lui proposa un verre de lait chaud qu'elle refusa. Aussi, Sarah était de plus en plus pâle et le médecin la supplia de boire pour recouvrer la santé et reconstituer sa réserve de sang. Mais Sarah se contenta de hocher la tête et de répondre : non !

Ceci dura longtemps. Le médecin ne l'abandonna pas ainsi. Finalement, en soupirant, elle emmena Sarah dans un petit bureau, non sans avoir vérifié que personne ne les voyait. Dans cette pièce brûlait une bougie de vingt-quatre heures : «Moi aussi, je suis juive ! murmura-t-elle avec une sourire amer. Moi aussi je tente de respecter Yom Kippour de mon mieux !» Soulagée par la tournure des événements, Sarah se confia à la femme médecin qui, elle aussi, lui raconta sa vie et ses difficultés pour pratiquer un peu les Mitsvot.

Ensemble elles récitèrent et chantèrent les prières qu'elles connaissaient par cœur. Elles vibrèrent en se racontant la fête de Yom Kippour telle qu'elle était célébrée dans le Temple de Jérusalem. Ah ! Comme le visage du Cohen Gadol était rayonnant quand il sortait du Saint des Saints, comme la pureté et la sainteté étaient palpables à cette époque ! Ah ! Comment tout cela reviendra avec la venue du Machia'h... !

A la fin de Yom Kippour, elles prononcèrent ensemble le Chema, fermèrent les yeux très fort en se représentant une synagogue où l'on entendait le son du Choffar annonçant la fin du jeûne...

Sarah se remit bien vite de sa mésaventure. Pour elle, tout ceci avait été un véritable miracle.

Bien des années plus tard, quand grand-mère Sarah me raconta cette histoire, moi un de ses nombreux petits-enfants, elle rappela la gentillesse de cette femme et cette longue journée passée ensemble dans ce bureau : des larmes coulaient encore le long de ses joues. Puis elle releva sa manche : or il faisait froid ! Mais elle tenait à ce que son petit-fils soit témoin : «Regarde» !

Le long de son bras, une cicatrice d'une vingtaine de centimètres attestait de sa volonté de respecter Yom Kippour même sous l'effroyable tyrannie soviétique.

Cela avait été son plus long Yom Kippour, celui qui resta gravé sur son bras tout au long de sa vie.

Et comme j'en ai été témoin, il restera aussi gravé, pour toujours, dans ma mémoire.

*Traduit par Feiga Lubecki
La sidra de la semaine*



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Le Chéma Israel devant une poubelle (Rav David Haddad)

En été, il sera interdit de réciter une bénédiction ou de lire le Chéma à proximité d'une poubelle publique car cette dernière dégage généralement une mauvaise odeur. En hiver, ou lorsque cette poubelle ne dégage pas d'odeur nauséabonde, certains décisionnaires permettent de réciter une bénédiction et d'étudier la Torah dans sa proximité.

Cependant, si la poubelle est faite de métal et l'on craint que des déchets tels que des couches de bébé s'y soient incrustés, cette poubelle prend le statut de « Graf chel Réhi », (un pot-de-chambre). Dans ce cas, il sera interdit de réciter une bénédiction ou de lire le Chéma dans sa proximité même si elle ne dégage aucune mauvaise odeur.

En revanche, si les déchets ne se sont pas incrustés dans la poubelle en métal, et que cette dernière ne dégage pas d'odeur nauséabonde – comme c'est le cas de la majorité des poubelles publiques – celle-ci n'entre pas dans une catégorie interdite. Malgré cela, certains décisionnaires se montrent rigoureux et n'autorisent pas de prier ou d'étudier la Torah face à une telle poubelle. Il est donc recommandé de changer de trottoir afin de ne pas se trouver à proximité de la poubelle au moment de prier ou de réciter une bénédiction.



PERLE HASSIDIQUE

« La crainte d'Hachem sans joie n'est pas crainte, mais dépression. »

(Baal Chem-Tov)

QUIZZ PARACHA

1. Pourquoi Moché prend-il la terre et les cieux comme témoins ?
2. « Nations, félicitez son peuple, car Dieu venge le sang de ses serviteurs ». En quoi les nations devront-elles nous féliciter ?
3. Comment pouvons-nous garder en mémoire les paroles de Moché ?

1. Car ils sont éternels, et pourront témoigner pour l'éternité.
2. Car nous sommes restés attachés à Dieu malgré tous nos périples.
3. Par l'étude de la Torah.

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce numéro :

'Hevrat Pinto, Rav Moché Pell, Rav David Haddad, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israel : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU